CONTES ET NOUVELLES

Soldat de bois

A coup sûr, il n'y eut jamais dans l'armée française simple cavalier de 2e classe plus couard que Marius Cabanaud.

Cabanaud avait des vertiges lorsqu'il voyait tordre le cou à un poulet. S'il entendait un coup de fusil, il pâlissait tout aussitôt, et il ne fallait rien moins que les pièces cardoniques de « bons camarades » pour lui rendre un peu de sang-froid. Quant au canon — oh ! le canon ! — Marius Fabien en frémit encore ! Pour rien au monde il n'aurait voulu s'approcher d'une pièce, eût-elle été même une de ces vieilles couleuvrines que portaient nos pères à la bataille de Crécy ! Parfois, dans une tranchée, des batteries de guerre passaient, emportées à travers la plaine au trot des chevaux ; alors, il fermait les yeux et, pour ne donner du cœur, prononçait des jurons terribles que nul, hormis lui, n'entendait :

— « Té ! Tartelifle ! elle ne me « mingera » pas !... »

Mais si, par malheur, la pièce faisait feu, alors il n'y avait plus de réconfort possible ! Marius chancelait sur son cheval, poussait un cri désespéré et s'évanouissait comme une femmelette...

Dans le régiment, on l'appelait « soldat de bois ! »

☘

Or, voici ce qu'il advint pendant la dernière guerre, en août 1870, alors que l'escadron dont Marius faisait partie avait été placé aux avant-postes dans les Vosges.

La nuit s'était écoulée pleine de quiétude, l'aurore se levait et rien ne faisait présager une surprise, quand tout à coup on vit les sentinelles se replier précipitamment sur le camp : elles venaient d'apercevoir l'ennemi qui, après une marche forcée et contrairement à toute prévision, débouchait dans la vallée et se préparait à occuper les crêtes avoisinantes.

Tenter l'attaque eût été folie : on eût été écrasé sous le nombre.

Le seul parti à prendre était de battre en retraite pour rejoindre en hâte le gros de l'armée, à deux kilomètres en arrière.

Marius ne fut pas le dernier, croyez-le, à avoir plié ses bagages et selle son cheval : la peur lui donnait des ailes ! Et au fond de lui il pestait contre la lenteur ou la maladresse des autres, et surtout contre le flegme du lieutenant, vieux briquart, qui procédait méthodiquement à l'appel avec autant de placidité que s'il se fût trouvé dans la cour de la caserne, un jour de 14 juillet !

Enfin tout fut bâclé... L'ordre impatiemment attendu se fit entendre :

— « En avant ! »

Trop tard, pourtant.

Car, tandis que la petite troupe s'éternisait, prête à disparaître sous le couvert d'un bois qui l'eût dérobée à la vue de l'ennemi, une sourde fusillade accourut au fond de l'horizon... deux hommes frappés par les balles s'abattirent...

L'alerte était donnée !

Le premier mouvement de Marius fut de prendre le large : mais il mit avec une telle précipitation l'éperon aux flancs de son cheval que l'animal, au lieu d'avancer, se cabra et faillit désarçonner son cavalier.

— « Hé ! tartelifle !... le mange... »

Marius se vit perdu ! Il s'imagina déjà empaqueté, hospitalisé par trente gaillards à mine féroce, il crut entendre le trot des uhlans derrière lui, puis il pensa aux fusils qui allaient partir et il se sentit froid dans les veines !

— « Tartelifle !... »

Il fit bien près de sauter à terre et de s'enfuir à toutes jambes.

Mais le cheval avait aussi son idée ! Le cheval ne voulait pas qu'il fût dit que son maître était un lâche ! Avant que celui-ci ait pu se raisonnaître, il avait bondi et brisé les rênes... Libre enfin, en poussant un hennissement de triomphe, il fit volte-face, s'enleva et piqua droit dans la vallée, écumant, furieux, labourant le terre, traçant son sillage dans les champs d'avoine, défonçant les haies sur son passage !

Et alors !... alors vous le soleil levant, en vit ce spectacle inouï d'un homme, un sabre, bardé de fer, étincelant, magnifique, qui se ruait à l'assaut d'une armée !

Une nouvelle bataille retentit : l'homme resta debout... puis dix, vingt, puis les deux à volonté commencèrent : l'homme avançait toujours, vertigineux, invulnérable !

Et cet homme-là était Marius ! Marius qui ne débattait, auparavant, et ne voulait à tous les saints du Paradis, mais qui semblait se rire de la mort et montrait le poing à l'ennemi !

Soudain, au canon posté en avant-garde tonna : un nuage courut la vallée... Marius entra dans le nuage, lança sur la pièce, sabre en clair, déboulé, fou !

Une minute de stupeur passa.

Quand le nuage fut dissipé, les servants gisaient sur la terre... Il y avait du sang sur le canon...

Marius, sain et sauf, arrivait comme la foudre sur les lignes de tirailleurs !

— « Fas ! » — cria un officier.

Mais voyez le dévouement imprévu : personne ne tira ! Non, il n'y en eut pas un parmi ces enfants de la Bohême et de la Forêt Noire pour mettre un terme à cette fantastique chevauchée ! Tous, saisis d'une terreur superstitieuse, regardaient Marius, bouche bée, ne pensant plus qu'ils appartenaient à la Prusse et que cet homme-là était Français :

— « Teufel ! Teufel !... » — chuchotaient-ils.

Et ils s'écartèrent devant lui et le laissèrent passer, croyant que c'était le diable qui venait de s'échapper de l'enfer !

☘

— « Tartelifle ! » — dit Marius quand il raconte cette aventure épique avec l'exubérance que vous lui devez — « croyez-vous, « pourtant », qu'ils m'appelaient soldat de bois ! »

E.-G. PERRIER.

TRIBUNAUX

Tribunal Civil de Lille

Adjudications du 31 mai

— Lille, rue Négrier, 2, maison de commerce. Mise à prix 4.600 francs. Adjugée à Me Godron pour 6.000.

— Roubaix, rue du Tourne, 46, maison de campagne. 20.000 fr. Me Jaspar.

— Moingham (Pas-de-Calais), quincaillerie. 4.000 fr. Me Rombaut, 4060.

— Saint-André. Maison de rentier. 4.000 francs. Me Rombaut, 4.250.

Lille, rue des Tours, 15, épicerie, 5.500. Me Godron, 7.900.

— Lille, rue d'Ostende, 2, un hectare 34 ares 63 centiares de terrain. 3.000 francs. Me Dorgeville, 8.000.

— Lille, rue Montaigne, 15, boucherie-charcuterie, 5.000 fr. Me Rombaut, 17.000.

— Lille, 12, rue des Trois-Couronnes, maison de commerce, 10.000 fr. Me Dorgeville, 18.300 francs.

— Houplines, maison, rue Victor-Hugo, 11 2.500 fr. Me de Vrière, 8.100.

— La Madeleine, rue du Château, 150, 3.000 fr. Me Jaspar, 6.300.

— Carnin, estaminet, 1.000 fr. Me Godron 3.400 fr.

— Houplin, 12 ares 50 de labour, 650 fr Me Godron, 1.400 fr.

— Seclin, 28 ares 04, 400 fr. Me Godron, 1.500 francs.

— Seclin, 16 ares 82, 250 fr. Me Jaspar, 900 francs.

— Houplin, 19 ares 91, 450 fr. Me Godron, 1.300 fr.

— Houplin, 7 ares 41, 150 fr. Me Godron, 625 francs.

— Houplin, moitié indivise d'une ferme, 300 fr., Me Godron, 650 fr.

Tribunal Correctionnel de Lille

Dangereuse manie

Lecoeuvre Victor, âgé de 25 ans, domicilié à Tourcoing, déjà condamné en novembre dernier pour port d'arme prohibée, a été trouvé dans cette ville le 29 mai, ivre et titrant des coups de revolver. L'agent Hochepied étant intervenu a été outragé.

Heureusement l'aimurier avait chargé le revolver à blanc.

1 mois et 5 fr. Confiscation de l'arme.

Les couverts

M. Groult, hôtelier à Lille, place de la Gare, s'aperçoivait que ses couverts fondaient comme au soleil.

C'était Marthe Magnier, 25 ans, servante, qui les emportait avec soin.

2 mois de prison avec sursis.

Il a sauté

Blanche Verbille, servante depuis deux jours chez MM. Lepers, à Roubaix, y a enlevé 200 francs de bijoux, un parfumoir contenant 100 francs et différents vêtements.

Elle n'est âgée que de 19 ans.

Quatre mois de prison.

Communications et Convocations

Chambre Syndicale des Typographes et Imprimeurs de Lille. — Les membres du Comité sont invités à assister à la réunion qui aura lieu au siège, le jeudi 1er juin, à sept heures précises. Réunion d'une importance toute particulière.

Les commissaires d'atelier sont informés que le pélerinage des orphelins aura lieu au siège, le dimanche 11 juin, à 11 h., au lieu du dimanche 4, à cause des Fêtes de Pentecôte. — Les confrères désirant poser leur candidature à la Commission d'aides sont priés de faire parvenir leurs noms et prénoms au Secrétaire du Syndicat, au siège, 17, rue de Béthune, à Lille, avant le dimanche 11 juin.

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Mayer Théobald, rue Balsac — Garrigy Simonne, rue du Plat, 3 — Hempene Pierre, rue Pierre-Legrand, 213 bis — Hennaert Yvonne, rue d'Italy, 18 — Patout Lucien, rue des Robleds, 29 — Dessal Hélène, rue Baggio, 8 — Rouzé Pierre, rue des Jardins-Cautier, 44 — Blaise Albert, rue Charles-Decottignies, 4 — Vandercruysse Maurice, rue Pierre-Legrand, 29 — Lizegre Jules, rue du Pôle-Nord, 43 — Cocu Louise, rue de Lannoy, cité Bacquet, 64 — Lambrecht Roméo, rue Rubens, 1.

Décès. — Syssau Julie, 70 ans, veuve de Henri Vanusem, rue Saint-Sauveur, 59 — De Bécker Jean, 35 ans, époux de Marie Bessens, rue d'Esquermes, 114 — Verhaegen Clémentine, 66 ans, célibataire, boulevard Victor-Hugo, 260 — Collier Angèle, 30 ans, épouse de Lunor Coquelet, boulevard Montebello, 18 — Wimaverbecq Blanche, 16 ans 1/2, célibataire, rue de Lille, 56 — Samaille Gustave, 74 ans, époux de Eugénie Verhaemme, rue de Magenta, 18 — Lybaert Emma, 57 ans, épouse de Désiré Vivez, rue Mercier 43 — Beuchet Berthe, 42 ans, épouse de Jules Decouteur, rue du Molinel, 11 — Laurent Henri, 57 ans, époux de Marie Sinel, rue Constantine, 45 — Delerue Juliette, 7 ans, rue Aristote, 22.

ROUBAIX

Naissances. — Marie Decottignies, rue des Longues-Haies, 122 — Jean Triaille, avenue Julien-Lagache — Robert Beclève, avenue Julien-Lagache — Marcel Demaille, rue du Trichon, 78 — Anne Lefebvre, rue des Arts, 237 — Suzanne Lanmelin, rue des Fossés, imp. Ingouville, 46 — Robert Inglebert, rue Franklin, 4.

Mariage. — Entre : Léon Vanwilderen, tailleur d'habits, rue St-Georges, 17 et Marie Langrand, institutrice, rue des Fleurs, 41.

Décès. — Palmyre Lecerf, 72 ans, rue du Caire, cité St-Henri, 16 — Marie Fruitier, 29 ans, avenue Julien-Lagache — Yvonne Koenig, 1 an, id. — François Lamy, 49 ans, photographe, avenue Julien-Lagache — Daniel Dubosse, 1 an, avenue Julien-Lagache.

TOURCOING

Naissances. — Lerdan Gabrielle, rue du Hetlot, 59 — Carrain Maurice, rue du Moulin-Fagot, 39.

Mariage. — Entre : Gustave Ladeux, marchand de volailles et Marie Nuytens, épicière.

Décès. — Delcourt Emile, 58 ans, tisserand, rue de Mouveaux, cour Dubar, 9 — Tiverchier César, 22 ans, relieur, rue Larochefoucauld, 9 — Desurmont Jean, 19 ans, ecclésiastique, rue de l'Epine, 39 — Déconnay Henri, 11 ans, rue de la Cité, 116 — Buffet Louis, 1 an, rue des Soeurs, 17 — Buysens Cyprien, 4 mois, rue Chevreul, 47 — Lejeune Auguste, 22 ans, employé, rue d'Austerlitz, 28 — Clindemarlée Cécile, 38 ans, sans prof., rue de Neuville, 9.

BULLETIN THEATRAL

Musical et Orphéonique

CASINO DE L'EXPOSITION DE ROUBAIX

Nous rappelons que Polian, le célèbre Fregoli parisien, l'émule de Fregoli, donnera aujourd'hui ses 2 dernières représentations en matinée à 4 heures et en soirée à 8 heures et demie.

Messieurs les abonnés sont priés de se renseigner au contrôle sur les avantages qui leur sont consentis.

AMICALE CLOCHE

Par son 2e concert annuel, organisé au profit de la caisse de son populaire marché soir, au Conservatoire, l'Amicale Cloche a donné une nouvelle preuve de sa brillante vitalité et de son essor vraiment artistique. La salle était bondée et le public a fait un accueil des plus enthousiastes aux excellents artistes réunis amicalement, — c'est le cas de le dire, — par la constitution d'organisation. Il est très sûr, disons-le, de composer aussi heureusement un programme des mieux choisis et surtout de l'exécuter aussi ponctuellement qu'il l'a été mardi. L'espace nous est malheureusement mesuré et force nous est de restreindre les compliments que nous voudrions développer pour chacun selon son mérite.

Lorons sans réserve MM. H. Defrère et Maurice Dominique, dans leurs brillantes ouvertures au piano à quatre mains, exécutées avec une maîtrise remarquable ; Mlle Jane Pagant, notre sympathique concitoyenne, faisant valoir un organe splendide dans l'air difficultueux du « Roi d'Ys », de Lalo ; M. H. Borez, le ténor-solo des Orphéonistes Lillois, détaillant à ravir le grand air de l'« Africaine », puis le charmant duo de « Roméo et Juliette » avec Mme Waquet, doués d'une très jolie voix de chanteuse légère. Ayant fait un véritable trust de vedettes, l'Amicale Cloche avait le rare bonheur de posséder deux instrumentistes di primo cartello, deux virtuoses de grand talent, dont il nous paraît superflu de vanter les brillantes qualités, MM. Edouard Plaquet, l'éminent violoncelliste-solo de l'orchestre du Grand Théâtre, et Henri Bouillard, le flûtiste tant applaudi des Concerts populaires, digne continuateur des regrettés Hermans et Queensey.

Insister aussi sur les qualités remarquables de comique « réellement comique » que possède Albert Dominique serait également inutile. Il eut un succès fou et c'est à grand regret qu'on lui laisse quitter la scène. Nous avons réservé pour la fin le bijou vraiment artistique que fut l'interprétation du « Petit Abbé », la ravissante saynète de Grisart, par notre gracieuse divette Mme Anny Gold. Ce fut un véritable régal et l'ovation la plus chaleureuse lui fut faite, prouvant à la sympathique artiste combien l'on tient en haute estime à la fois son prestigieux talent et son inlassable dévouement. Enfin, la soirée se termine par l'éclat de rire la « Chapeau d'un Horloger », brillamment enlevé par le Groupe Artistique du Nord. Perret, son excellent directeur, fut inénarrable de drôlerie dans Amédée, et ses partenaires, MM. Valbert, R. Cayez, Maris, Savary, Mlles M. Hoibert et Nuez, donnèrent à leurs rôles beaucoup de brio et d'entrain. Félicitons sincèrement pour terminer le commission d'organisation et formulons, avec le public, le vœu d'assister souvent à des soirées aussi variées, aussi amusantes, aussi réussies que celles de l'Amicale Cloche.

PROGRAMME DES SPECTACLES

CONCERT MILITAIRE

Voici le programme du concert qui sera exécuté aujourd'hui jeudi 1er juin 1911, de 3 à 4 heures, au Jardin Vauban, par la musique du 43e régiment d'infanterie :

1. Américan Parade, allegro (Frémaux) ; 2. Lestocq, ouverture (Auber) ; 3. Wagnériana, Faust (Wagner) ; 4. Mia Bellina, polka pour piston (Allier) ; 5. Hamlet, marche et ballet (A. Thomas) ; 6. Le Zizi, caprice pour petite flûte (Sellenick).

MOULIN ROUGE. — Bois de la Deûle. — Directeur-propriétaire : L. Delespierre. — Jardin-Concert. — Tous les jours, matinée à 3 heures et demie ; soirée à 8 heures et demie. Brillant orchestre. Troupe d'artistes qui obtient régulièrement un grand succès. Service du car M assuré toutes les 15 minutes et à la sortie.

Prochainement arrivée de Morin, la fin diseur fantaisiste.

F. J. : Cinéma Gratis aux Galeries Lilloises.

DIABETE

Guér. radic., rapide, sans régime des ces maladies et prévoir par l'ANTI-DIABETE du DOCTEUR DAMIAN. Champ. ces cas est étudié et suivi spécial par le Docteur Dam. spécialiste détaillée et preuves de guérisons en D., rue du Trône, 75, Bruxelles (Belgique), par à Roubaix, ph. Carbonnel, 19, r. de Lannoy à Tourcoing, ph. Dubois, r. de Tilleul, 16.

CINEMA PATHE. — Aujourd'hui matinée à 3 heures, soirée à 8 heures trois quarts. La catastrophe de la comète Paris-Madrid et les Funérailles nationales de M. Barthou, l'illusion des yeux, grand spectacle dramatique (très vif succès) ; Tanqueta le Superbe, grand spectacle historique ; Pathé-Journal, voyages et scènes comiques.

Cours et Conférences

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

COURS DU JEUDI

Rue des Poissonceaux, 19 bis : A 7 heures 1/2, dessin linéaire (M. Richard). — A 8 heures, composition décorative (M. Bermyn ; Dessin (M. Depoudt). — A 8 heures 1/2, électricité (M. Dewulf).

Rue de l'Hôpital-Militaire, 33 : A 8 heures, dessin et aquarelle (Mlle Duval) ; Piano (Mme Debacq). — A 8 heures 1/2, mandoline (Mme Calant). — A 8 heures 1/2, droit commercial (M. Macquart).

Ecole Blondin : A 8 heures, sulfureuses (M. Lonvet) ; électricité (M. Belin) ; à 8 heures 1/2, trigonométrie (M. Lemire).

Ecole Baggio : A 4 heures 1/2, mandoline (M. Lalgre). — A 8 heures, violon (M. Godon).

ST-HONORÉ-LES-BAINS (Nièvre) EXPORTATION D'EAU

Soins de la Peau CREME SIMON J. Simon, PARIS

PETITE CORRESPONDANCE

Droit naval

M. C. à F. — M. Bertel vous répondra très-sûrement en un de ses articles sur les retraites ouvrières.

B. C. n° 22. — Nous transmettons votre lettre à M. Bertel qui s'est chargé des questions relatives aux retraites ouvrières et qui vous répondra en un de ses articles.

D. D. à Lille. — Vous auriez dû vous adresser à M. Bertel, nous lui renvoyons votre lettre à laquelle il répondra certainement en un de ses prochains articles sur les retraites ouvrières.

Un bon républicain. — Le recrutement des sapeurs-pompiers se fait au moyen d'engagements volontaires. Pour pouvoir contracter un engagement il faut être Français, âgé de 18 ans, n'avoir subi aucune condamnation de nature à faire obstacle à un engagement dans les corps de troupe de France. L'engagement est d'une durée de cinq ans et renouvelable. Les officiers sont nommés pour cinq ans par le Président de la République, le choix ne peut porter que des hommes qui n'ont pas contracté d'engagement. Il n'y a pas d'autres conditions.

A. M. n° 2. — L'article 350 du Code pénal concerne l'enlèvement d'une fille de moins de quinze ans qui a lieu avec le consentement donné librement et sans fraude, de la personne enlevée. Cet enlèvement est désigné sous le nom de rapt par séduction. S'il s'agit d'une fille de plus de seize ans, l'enlèvement n'est plus punissable. La jeune fille demeure soumise néanmoins à la puissance paternelle et, par conséquent, son père peut solliciter du président du tribunal un ordre d'arrestation pour six mois, sous condition de payer une certaine somme quotidienne pour couvrir son entretien. Elle ne peut se marier avant 21 ans sans autorisation ; mais tout cela paraît peu pratique et le solution le plus sage serait, selon nous, de marier au plus tôt les deux amoureux, surtout, puisqu'en dehors de leur fougue ils ont bonne réputation et sont bien notés.

K. V. n° 55. — L'article 380 du Code pénal stipule que les soustractions commises par les maris au préjudice de leurs femmes, par des femmes au préjudice de leurs maris, par des enfants ou autres descendants au préjudice de leurs pères ou mères ou autres ascendants, par les pères ou mères ou autres ascendants au préjudice de leurs enfants ou autres descendants, ou par des alliés au même degré, ne peuvent donner lieu qu'à des réparations civiles. Il y a donc suppression des poursuites pénales, mais maintien de poursuites éventuelles en civil ; la restitution étant une action civile vous conserverez l'espoir de l'action en restitution, sous conditions de pouvoir prouver que les objets que vous réclamez vous appartiennent bien car, en matière d'objets mobiliers, possession vaut titre.

Maître D.

Guérison des DARTRES ECZÉMAS ACNÉ ULCÈRES de VARICES HUMEURS etc. Mr DUBOIS 2 Rue des Arts, Lille Médecin d'ancienne Hôpital

CALENDRIER

Jeudi 1er juin. — 152e jour de l'année.
Soleil : Lever à 3 h. 57, coucher à 7 h. 04.
Durée du jour : 15 h. 04.
Le jour croît de deux minutes par 24 heures.
Lune : Lever à 7 h. 32 du matin, coucher à minuit 50 ; à Paris, minuit 16.
Age de la Lune : 4 jours.
La Nouvelle Lune se [illegible] à [illegible] heures du matin.

BULLETIN METEOROLOGIQUE du 31 Mai

Baromètre à 0 h. du matin : 762 + [illegible]
Baromètre réduit à zéro et tout heures du matin : [illegible]
Thermométrie centésimale depuis 24 heures :
Maxima : les plus élevés : 20° à 2 h.
Minima : les plus bas : 10° à 4 h.
Température de l'air : 15°.
Etat du ciel : Pluvieux.
Hauteur des pluies depuis 24 heures : [illegible]
Vent : [illegible]
Direction du vent : [illegible]

INDUSTRIE-COMMERCE

REVUE HEBDOMADAIRE des Grains et Farines

Lille, le 31 mai 1911.

Température. — Nous avons eu une très belle huitaine très chaude et très sèche. Nous avons eu un semblant d'orage hier matin avec un peu de pluie, mais cela n'a pas duré. On commence à se plaindre à nouveau de la sécheresse, malgré que les apparences soient assez satisfaisantes. Les blés n'ont pas bénéfié d'eau, du moins quant à présent, mais les avoines en profitaient dans abondamment, du moins suffisamment pour nourrir la plante qui commence en certains endroits à décharder. Rien n'est perdu, loin de là, mais une longue période de sécheresse changerait complètement la belle apparence actuelle. Souhaitons donc que quelques bonnes ondées viennent prompt[illegible] compléter le bel aspect actuel.

Blés. — Le beau temps d'une part, les arrivages de l'autre, ont influencé défavorablement notre marché, de sorte que les cours ont baissé de 25 à 50 centimes depuis la semaine dernière. Il faut aujourd'hui offrir les blés du pays 27 fr. rendus.

Quant aux blés étrangers, il se fait toujours des affaires, mais avec beaucoup de tiraillement. On cote :

Australie Victoria disponibles et fois-juillet 30.25. Walla 29.50.

Bombay Club 1 attendu 26. Calcutta Club 3 à 3 de juin 19.75.

Plata 19.85 à 20. Kurrachée Blanc Helix, 10 jours délivré Dunkerque ou partie entrepôts.

Farines. — Calmes et ventes hebdomadaires de 34.00 à 35.00 suivant marque et système de mouture.

Grains grossiers. — La tendance domine sur les seuls, mais les autres articles sont un peu plus calmes.

Les maïs Plata disponibles s'affirment facilement à 18 fr. ; les 6 de juillet se traitent en réalisation de 19.75 à 19.50. Mais il n'y a toujours aucune offre directe. Il vient des Etats-Unis 4 chargements 18.50 et des Orleans, Danube et Samarahie de 17.50 à 17.50 suivant époque.

Les orges Algérie 1 dernière rencontrent de bonnes en temps en attendant à 15.75 délivré, mais les offres sont peu suivies. Les orges d'automne se vendent de 14.50 à 14.75 et un orge d'hiver [illegible] à 17.75 à 18 fr.

Les avoines de Pologne sont délaissées et valent [illegible] 19.50. Les grises du pays, [illegible]. On parle un peu d'assurances [illegible] de 19 à 19.50 l'ile, suivant provenance [illegible] 1 de juillet et 25 centimes de plus sur l'[illegible]. On offre des avoines de Tartarie noyenne [illegible] à 19.50 Nord sur 4 chargements.

Les seigles sont calmes. Cours de pays [illegible] valent nominalement 19.25 [illegible]. Cours d'Allemagne se liquident de 18.50 à 19 fr. [illegible].

Fèves. — Toujours peu d'offres en avoines de pays, les prix sont nominaux à 20.50 pour [illegible] et 21 fr. pour les logeux. On commence [illegible] quelques affaires en logeux nouvelles [illegible].

6 de septembre de 18,25 à 18,40 Lille, par 12 mois 18,60 à 18,75.

En avoines étrangères, la demande est toujours assez bonne en disp. que l'on cote : Pétersbourg 18 fr., Libau suivant poids 18 à 19.50 ; Plata 17,75 ligovo Pologne 19,50 à 19,75, Algérie 18,50. La livrable 3 ou 4 de juin vaut 25 centimes de moins et les 3 de juillet 50 centimes de moins.

E. Bourbotte Fils.

MARCHE AUX BESTIAUX DE LILLE

Du 31 Mai 1911

ESPÈCES d'animaux	Poids d'animaux. Année	Lille	Prix de vente au kilog net
Bœufs	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taureaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHES DE PARIS

Bourse Commerciale du 31 Mai

COURS DE CLOTURE

Cotons	Sucres	Cafés	Huiles
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Belgique	Lins	Alcool
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Avoines	Farines	Seigles
[illegible]	[illegible]	[illegible]

COURSES DE CHICORÉE du 31 mai

Disponible français offert sans acheteur à 45 francs — Cotonées étrangères de toutes provenances à 41,50 francs. — Marché très calme avec beaucoup d'offres.

BOURSE DE LILLE

DU MERCREDI 31 MAI

Valeurs cotées

MINES	31	30	29	27
Ahin de Dz	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Annœux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bauy-Grenay	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bleuzy	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bruay	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Carvin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	3515	[illegible]
Carvin (lie 5e)	708	[illegible]	[illegible]	701	703
Clarence	460	456	[illegible]	455	458
Comb. Bath.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Courrières	3160	3400	3468	[illegible]	3470
Crespin	102	112	201	70	102
Douchy	610	676	679	[illegible]	676
Dourges (100)	437 50	438	439	439 50	439 50
Drocourt (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— (10e)	676	[illegible]	676	[illegible]	679
Drocourt (500)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— (10e)	676	[illegible]	679	[illegible]	679
Escarpelle	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Escarpelle	786	787	790	790	789
Ferfay	[illegible]	435	435	[illegible]	430
Flines-Aniche	76 50	75 50	[illegible]	[illegible]	75 50
Lens est, ent.	1211	1215	1311	[illegible]	1210
— (50e)	12 75	12 75	12 50	[illegible]	12 [illegible]
Liévin	4370	4375	4375	[illegible]	[illegible]
— (500e)	14 25	142	144	[illegible]	142 25
Lingre-Aire	500	500	495	[illegible]	499
Mar en Bœ 1/2	3740	3730	3700	3700	3700
— 70 0/0	4025	4015	4010	[illegible]	3995
— (30e)	200	200	[illegible]	[illegible]	199 75
Marœulis	2505	2505	2511	[illegible]	2512
Nord d'Alais	180	180	178	[illegible]	174
Ostricourt	2910	[illegible]	2930	[illegible]	[illegible]
Th roncelles	1441	1444	1439	[illegible]	4140
Vicoigne	1004	1004	1000	[illegible]	1000
— (50e)	16	161	162	[illegible]	164

ACTIONS

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Etablissements F. Monrocher et Cie, 158 ; Bénaiz-Beaubourg, 660.

Banques

Banque du Nord et du Pas-de-Calais, 2301.

Société diverses

Lille-Bonnières à Colombes, 379 ; Ateliers et Chantiers de France, 505 ; Sucrerie coopérative Villers, 178 ; Mines de La Lucette, 990.

OBLIGATIONS

Emprunts (Villes et Départements)

Département du Nord, 1892, 475 ; id. 1892, 475 ; Armentières 1894, 397 ; Roubaix 1892, 483 ; Tourcoing 1908, 464.

Charbonnages

Drocourt 1906, 484 ; id. 1911, 484 ; Escarpelle 1904, 1907 et 1909, 497 ; Marles 1906 et 1909, 494.75.

COUPONS AMORTIS

1er juin

Blanzy, coupon n° 58, brut 45 ; net nom. 43 20 ; port. 40 05. — Douaie et Anzin, c. n° 53, brut 35, net nom. 33 60 ; port. 30 90 — Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, c. n° 40, brut 65 ; net nom. 54 ; port. 52 15. — Lorraine industrielle c. n° 53, brut 35 ; net nom. 32 60 ; port. 31 90. — Tubes de Vierzon (actions [illegible]), c. 10, brut 15 ; net nom. 14 60 ; port. 13 75. — Tubes de Valenciennes (parts bénéf.), c. 10, brut 1 445 ; net nom. 1 345 ; port. 1 335. — Brasserie Moderne de Dorville-Enjoy, actions, c. n° 1 brut 20 ; net nom. 19 60 ; port. 17 95. — Brasserie Moderne de Dorville-Enjoy (2), c. n° 1, brut 4, net nom. 3 64 ; port. 3 35.

DEPECHES COMMERCIALES

Le Havre, 10 heures. — Laines (à terme). — Marché calme. Ventes nulles.

Courants : juillet 175 ; sept. 177.

Le Havre, 10 heures. — Cotons (à terme). — Acheteurs. Ventes 750 balles.

Courant 96 1/8 ; juin 95 1/8 ; juillet 95 3/4 ; août 95 1/4 ; septembre 95 ; oct. 97 ; nov. 94 1/8 ; déc. 93 3/8 ; janv. 1912, 93 ; fév. 92 7/8 ; mars 92 7/8 ; avril 92 3/4.

Cafés (à terme). — Ventes 3.000 balles.

Cours inchangés.

Le Havre, midi. — Cotons disponibles. — Calmes. Ventes nulles.

Cafés disponibles. — Calmes. Sans affaires cotées.

Berne. — Baisse 25 c. sur la cote de ce matin.

On a vendu 6.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Liverpool, 10 h. 45. — Cotons disponibles. — Longissimes. Ventes prob. 4.000 balles, importt. : 725.

Liverpool, 1 h. 20. — Cotons disponibles. — Languis. Ventes 4.000 balles Amérique.

Cotons. — Hausse 1/16.

Le Havre, 3 heures. — Cafés (à terme). — Ventes 5.000 sacs.

Baisse générale 25 centimes.

Anvers, 3 h. 20. — Laines (cote officielle). — Tendance soutenue : juin 9 90 ; sept. 9 65. — Vente 65.000 kil. Marché à peine soutenu.

Pétrole. — Calme. — Disp. 19 ; juil.-août 18 -/-.

Anvers, — Saindoux d'Amérique. — Courant 108 1/2 ; sept. 104. Marché calme.

Sucres bruts indigènes. — Cotons. — Cote officielle 88° disp. export. nouv. cond. 25 3/4.

Londres. — Céréales. — Cargaisons arrivées 6 dito à rendre 1. Sucres bruts de betterave cour. 16 4 ; dito août 16 3 1/2. Tendance calme.

Hambourg, 10 heures. — Cafés : [illegible] bon goût d'usage mai 35 1/4 ; août 34 1/4.

Pétrole. — Calme. Disp. 20 Rm.

Hambourg, 9 h. 40. — Sucres : calme. Cour. 10 47 Rm, août 10 32 Rm.

Hambourg. — Cuivre. — Juillet 112 m. 10 et 112 m. 25 ; déc. 115 m. et 114 m. 30.

Brême. — Pétrole : calme. Disp. 6 10 Rm.

Magdebourg, matin. — Sucres : calmes. Cour. 10 50 Rm ; août 10 75 Rm.

Amsterdam. — Pétrole : disposn. 21 00 ; juillet-août 11 0. Tendance calme.

Huile de colza — soutenu. Disponible 32 1/4 ; sept.-déc. 31 3/4. — Huile de lin : ferme. Disposn. 43 1/4 ; sept-déc. 41 1/4.

BOURSE DE PARIS

du 31 Mai 1911

La tendance générale est meilleure, spécialement aux valeurs de fonds d'Etats et des Etats-[illegible].

Le 3 % Français s'inscrit à 96,07 1/2.

Parmi [illegible] étrangères indéfinies : Extérieure [illegible] 1/2 ; Espagnole [illegible] ; Turque [illegible] ; Hongrie [illegible] ; Russe [illegible].

La marche de l'ensemble [illegible] Crédit Foncier d'Algérie [illegible] Banque Franco-Américaine [illegible].

Le marché de l'ensemble [illegible] Crédit Foncier [illegible] Compagnie d'Escompte [illegible] Société Générale [illegible] Banque Franco-Américaine [illegible].

La marche de l'ensemble [illegible] Crédit Foncier [illegible] Compagnie d'Escompte [illegible] Société Générale [illegible] Banque Franco-Américaine [illegible].

Le marché